

Compte-rendu de réunion du conseil municipal

Séance du 25 mai 2007 - 14 h 00

Sous réserve de son approbation

L'an deux mille sept, le vingt cinq mai, à quatorze heures, le conseil municipal de Rosans s'est réuni, après convocation légale, dans la salle habituelle de ses séances, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Nicolas Rosin, Maire.

Date de la convocation : 18-05-2007.

Présents : Mmes Chantal Boget, Josy Olivier, Annie Ponson. MM. Ahcène Alouani, Alain Cornillac (du point 6 au point 8), Pierre Michel, Robert Reynaud.

Absents excusés : MM Jacky Boussemaere, Dominique Gueytte (procuration à Mme Josy Olivier)

1 – Nomination d'un secrétaire de séance, approbation du dernier compte-rendu

✎ Mme Josy Olivier est nommée **secrétaire de séance**.

✎ **Les comptes-rendus du 16 mars et du 13 avril sont approuvés.**

2 – Hameaux, intervention des représentants

Présents : *Mmes Jacqueline Maron, Raymonde Oddou, M. André Delpech. Excusés : Mmes Elfie Hutzel, Marie L'Hermitte, MM Thierry Garnier, François Pouchot.*

✎ Elfie Hutzel. Les dépliants touristiques annoncent la présence d'un plan d'eau. Il conviendrait de ne pas le laisser vide trop longtemps.

✎ André Delpech :

- Pourquoi les peupliers n'ont-ils pas été coupés au raz du sol ?

- Il est demandé de peindre un passage piéton au bas de la route du fer à cheval.

- La pose d'une buse (tuyaux annelés de 400) au bas du chemin de la basse rivière permettrait de contenir les eaux en cas d'orage.

- Mettre une borne au bas du chemin qui mène au réservoir.

- A quand le fauchage au bord des routes ?

✎ Raymonde Oddou : La rue des jardins et le chemin de Nyons sont à faucher. Pierre Michel propose d'acheter une seconde débroussailleuse pour les employés communaux.

✎ Jacqueline Maron. : Il faudrait regrouper les différentes poubelles devant le cimetière (une réflexion sur le regroupement des poubelles est souhaitable).

Peut-on demander aux particuliers qui font des travaux de ranger devant chez eux leurs matériaux de construction et débarrasser leurs gravats ?

3 – Aménagement crèche multi accueil au grand pré (anciens clubs enfants du VVF), mise en concurrence pour la maîtrise d'œuvre

Rapporteur : *Nicolas Rosin*

Le RDC sous la salle du grand pré pourrait être aménagé afin d'accueillir une structure pour les enfants de trois mois à 6 ans.

✎ **Le conseil décidera à la prochaine réunion de la somme à investir pour une pré étude.**

4 – Convention avec l'ASA de l'Estang concernant les frais relatifs à leur crédit relais

Rapporteur : *Josy Olivier*

Le président de l'ASA de l'Estang demande si la mairie peut prendre en charge les frais relatifs au crédit relais qu'ils sont obligés de prendre pour faire les travaux.

✎ **Le conseil décide à l'unanimité de prendre en charge les frais de crédit étant donné que l'eau de l'ASA de l'Estang alimente aussi le plan d'eau.**

5 – Renouvellement de la ligne de trésorerie

Rapporteur : Josy Olivier

La ligne de trésorerie ouverte auprès de la Caisse d'Épargne pour 200 000 € arrive à échéance.

✚ **Le conseil à l'unanimité accepte le renouvellement de cette ligne (avec les mêmes conditions).**

6 – Subventions aux associations

✚ **Le conseil attribue pour l'année 2007 les subventions suivantes :**

| Association | Montant 2007 attribué |
|---------------------------|-----------------------|
| 3 ^{ème} âge | 400,00 € |
| ACAR (commerçants) | 800,00 € |
| Amicale laïque | 1 000,00 € |
| Arêton Serrois (pêche) | 250,00 € |
| Bien vivre avec les chats | 500,00 € |
| Comité des fêtes | 7 000,00 € |
| Coopérative scolaire | 2 500,00 € |
| EMALA Drôme | 20,00 € |
| Expression | 600,00 € |
| Femmes de la montagne | 100,00 € |
| Musique en Rosanais | 50,00 € |
| Petite boule | 1 100,00 € |
| Soirées Historiques | 2 000,00 € |
| USEP Sport à l'école. | 420,00 € |

Evènements :

| | |
|-----------------------------------|------------|
| CRI Journées de l'Algérie | 1 000,00 € |
| Fêtes des simples | 1 000,00 € |
| Amicale des pompiers tournoi foot | 500,00 € |

| | |
|----------------------------------|------------|
| Subvention au C.C.A.S. de Rosans | 3 000,00 € |
|----------------------------------|------------|

7 – Vente du terrain des Coings, choix de l'acquéreur

Rapporteur : Nicolas Rosin

Deux propositions sont parvenues en mairie pour l'achat de la parcelle F 817.

- Monsieur Fabre, actuellement en location d'herbe, est très intéressé pour faire plus tard un élevage de chevaux.
- Monsieur et Madame Serres et leurs deux enfants ont pour projet de construire une maison d'habitation et de reprendre l'exploitation agricole familiale

Lecture est faite des courriers du médiateur de la république et de la DDE saisis par M. Fabre.

✚ **Le conseil vote à bulletin secret et choisit de vendre le terrain F 817 non viabilisé à M. et Mme Serres 15 € le m² par huit voix pour et un bulletin blanc.**

✚ **Le terrain étant attribué, le conseil ne souhaite pas laisser son occupation à M. Fabre.**

8 – Profil du chemin des Coings (propositions du géomètre)

Rapporteur : Pierre Michel

Pour vendre les terrains des Coings à la SCI Guesneau/Dunand le conseil doit se prononcer sur le tracé du chemin. Deux tracés sont proposés par le géomètre.

✚ **Le conseil choisit le chemin du bas plus pratique et moins coûteux (moins de terrassement nécessaire).**

9 – Vente d'une parcelle de terrain au quartier des Coings (régularisation cadastrale avec le voisin)

Rapporteur : *Nicolas Rosin*

La commune avait gardé le terrain d'implantation de l'ancienne fosse septique du village Paul Bert. Depuis la mise en service de la station d'épuration, cette fosse n'est plus utilisée.

- ✚ **Ce point est reporté au prochain conseil municipal puisqu'il sera nécessaire d'aller sur place pour mesurer la zone qui pourrait être rétrocédée à Monsieur Santelli..**

10 – Subventions façades particuliers

Rapporteur : *Josy Olivier*

Deux particuliers ont terminé leurs façades, MM Ferrero et Jauzein.

- ✚ **Le conseil accepte le versement des subventions de 1 226 € pour M. Ferrero et de 1 331 € pour M. Jauzein.**

11 – Virement de crédits sur le budget annexe du grand pré

Rapporteur : *Josy Olivier*

Le chapitre « perte sur créances irrécouvrables » n'a pas été approvisionné, il convient de lui verser la somme de 1000 €.

- ✚ **Le conseil accepte un virement de crédits de 1000 € du chapitre 011 au chapitre 65 du budget du grand pré.**

12 – Garage communal

Rapporteur : *Pierre Michel*

Les subventions sur ce projet sont acquises. La toiture, les façades, les menuiseries extérieures seront refaites. Un abri pour le camion et des aménagements intérieurs sont à prévoir. Il serait souhaitable de trouver une personne susceptible d'établir les priorités, d'organiser les travaux et suivre le chantier.

- ✚ **Le conseil accepte de contacter l'association intermédiaire pour signer un contrat temporaire.**

13 – Vente des appartements du grand pré

Rapporteur : *Ahcène Alouani*

La commission a décidé des modalités de vente des 12 appartements (deux maximum par acheteur) dans les limites du plan de copropriété dessiné par le géomètre (15 places de parking prévues). La mairie installera les compteurs EDF et les compteurs d'eau.

- ✚ **Le conseil vote (6 voix) pour le prix de vente de ces appartements de 39 m² à 38 000 € (deux voix Pierre Michel et Chantal Boget pour une vente à 35 000 €).**

14 – Questions diverses

Centenaire de l'ancienne secrétaire de mairie

L'ancienne secrétaire de mairie aura 100 ans au mois de juin. Un courrier lui est adressé pour lui proposer de fêter cet évènement.

Jeux des enfants dans le cimetière

Suite à des plaintes, il est proposé de demander aux instituteurs de bien vouloir parler aux enfants des lieux à respecter.

RTM étude ZUR

Pour compléter le dossier nécessaire à l'enquête publique du PLU, le conseil accepte le devis (5000 €) du RTM pour réaliser un zonage urbanisme risque sur les zones U et AU du projet de PLU.

URMAS

Le conseil accepte de dédommager le groupe URMAS de ses frais de déplacement (300 €). Ce groupe de Marseille a donné un concert (chorale) le 19 mai.

Demande stationnement taxi

Le conseil accepte la demande de M. Denis Olivier pour un emplacement de taxi sur la commune.

Cadran solaire

Le conseil accepte de demander au propriétaire de pouvoir refaire le cadran solaire dans les conditions du devis de restauration de l'entreprise Peyrot.

Photographies Lola Gayet

Le conseil accepte le paiement de 1000 € pour le travail d'artiste de Lola Gayet (les paiements précédents concernaient les tirages et le matériel nécessaires aux soixante portraits photographiques).

L'ordre du jour est épuisé, la séance publique est levée à dix neuf heures.

| | Présence | Signature |
|---|---|-----------|
| ROSIN Nicolas, Maire | X | |
| OLIVIER Josy, 1 ^{ère} adjointe | Secrétaire de séance | |
| MICHEL Pierre, 2 ^{ème} adjoint | X | |
| GUEYTTE Dominique, 3 ^{ème} adjoint | Absent excusé, procuration à Josy Olivier | |
| ALOUANI Ahcène | X | |
| BOGET Chantal | X | |
| BOUSSEMAERE Jacky | Absent excusé | |
| CORNILLAC Alain | X | |
| PONSON Annie | X | |
| REYNAUD Robert | X | |